

RECAP DIFFERENTS DIAGNOSTICS

Type de diagnostics	Biens concernés	Obligatoire pour	Durée de validité
Plomb CREP	Locaux à usage d'habitation dont le permis de construire date d'avant le 01/01/1949	VENTE	Présence de plomb : 1 an / illimité en cas d'absence de plomb
		LOCATION	Présence de plomb : 6 ans / illimité en cas d'absence de plomb
	Parties communes d'immeubles à usage d'habitation dont le permis construire date d'avant le 01/01/1949	Partie commune à faire avant 2008	6 ans si présence de plomb / illimité en cas d'absence
	Tous bâtiments démolis ou faisant l'objet d'un projet de travaux dont le PC est d'avant 1994	TRAVAUX / DEMOLITION	Uniquement dans le cadre des travaux / démolition / après déplombage
Amiante	Bâtiment dont le permis de construire date d'avant le 01/07/1997	VENTE (DTA valable pour la VENTE)	Réactualisation en cas d'évolution réglementaire (à refaire si d'avant le 01/01/2013)
	Tous bâtiments dont le PC date d'avant le 01/07/97 sauf maison individuelle et partie privative d'immeuble d'habitation (parties communes)	DTA : Usage et entretien du bâtiment	Réactualisation en cas d'évolution réglementaire (dernière (01/01/2013), 3 ans en cas de présence d'amiante liste A
	Tous bâtiments démolis ou faisant l'objet d'un projet de travaux dont le PC est d'avant 01/07/1997	TRAVAUX / DEMOLITION	Uniquement dans le cadre des travaux / démolition
DPE Diag Performances Energétiques	Tout bâtiment sauf bâtiment provisoire, industriel, agricole, artisanale, SHOB>50m ²	VENTE / LOCATION	10 ans
Electricité	Locaux d'habitation, installation de plus de 15 ans, CONSUEL comme justificatif	VENTE	3 ans hors modification de l'installation
		LOCATION	6 ans hors modification de l'installation
Gaz	Locaux d'habitation, installation de plus de 15 ans, QUALIGAZ comme justificatif	VENTE	3 ans hors modification de l'installation
		LOCATION	6 ans hors modification de l'installation
Etat parasites (termites)	Tous bâtiments dans zones concernées par arrêtés préfectoraux, Saône et Loire non concernés	VENTE, si demandé par notaire ou propriétaire veut s'exonérer des vices cachés	Valable uniquement à l'instant T
Loi Carrez	Tous lots de copropriété	VENTE	Illimité sauf travaux modifiant les surfaces
ERNT Risques Naturels et Technologiques	Tous logements	VENTE / LOCATION	6 mois peut être réalisé soit même sur internet
Diagnostics gestion des déchets	Surface démolie dont SHOB supérieure à 1000m ² ou bâtiment industriel, agricole ou commercial ayant abrité des substances dangereuses	TRAVAUX / DEMOLITION	Pour la démolition Pour les travaux

Nota : Ce tableau ne peut être utilisé comme référence réglementaire car les règles ont été simplifiées et résumées pour tenir dans un tableau (exception non signalée, thermes imprécis...). De plus, il a été établi courant 2017, il est utilisé sous réserve d'évolution réglementaire.